

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Commissariat général au développement durable

La Défense, le 31 JAN. 2020

Le commissaire général
au développement durable

à

Madame la Vice-présidente
du Conseil général de l'environnement
et du développement durable

Nos réf. : 2020_05_AST1_MF_MH

Affaire suivie par : Marjorie HÉQUET, chargée d'études juridiques et RH
marjorie.hequet@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 26 64
Courriel : Ast1.Ast.Dri.Cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Objet : évolution des métiers et des carrières des techniciens supérieurs de la météorologie (TSM).
PJ : éléments chiffrés concernant le corps des TSM.

L'établissement public Météo-France emploie des fonctionnaires de catégorie B appartenant au corps propre des techniciens supérieurs de la météorologie (TSM), régi par un statut spécifique (décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de la météorologie).

Ce décret diffère du statut-type défini par le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État par des points importants, notamment les modalités de recrutement. En effet, deux filières d'accès coexistent : exploitation (TSE) et instrumentation (TSI). Les agents de la filière TSE sont intégralement formés à l'École nationale de la météorologie, alors que ceux de la filière TSI ne le sont que partiellement. Cette formation très spécifique limite les passerelles avec les autres administrations pour les TSE. Les TSI, en revanche, ont des compétences moins spécifiques à une maison d'emploi et peuvent prendre beaucoup de postes relatifs au maintien en condition opérationnelle des services. Les techniciens supérieurs, travaillant pour tout ou partie de leurs activités dans le domaine aéronautique, doivent en outre détenir un niveau de compétence défini par l'Organisation météorologique mondiale, agence des Nations-Unies.

Les transformations engagées au sein de Météo-France vont conduire à des évolutions importantes de l'organisation, un fort resserrement de ses implantations territoriales et des modifications profondes des métiers de l'établissement. Ce plan de transformation est assorti d'une baisse des effectifs de l'établissement de 15 % en cinq ans (- 475 ETP).

L'impact de ces évolutions sera majeur sur le corps des TSM.

Météo-France employait, fin 2018, environ 1350 personnes appartenant à ce corps (1142 TSE et 209 TSI). Le plan de transformation conduit à envisager, après 2022, une organisation comportant

un peu moins de 600 techniciens supérieurs (353 TSE et 235 TSI). Ces chiffres pourront être atteints par la conjugaison de plusieurs mesures : une pyramide des âges permettant de nombreux départs en retraite, la mise en place d'un plan ambitieux de requalification des TSM (d'ici 2024, près de 200 TSM seront promus ingénieurs par examen professionnel ou inscription sur liste d'aptitude) et l'organisation d'un programme de reconversion vers d'autres métiers pour une partie des techniciens.

Au-delà du nécessaire accompagnement individuel des agents, une telle évolution interroge sur les perspectives possibles pour l'avenir et les orientations à fixer pour la gestion de ce corps de catégorie B, tourné vers l'instrumentation ou l'informatique, le service et tout ce qui est lié à l'expertise et au traitement de la donnée.

Aussi, Météo-France souhaiterait bénéficier de l'appui du CGEDD dans le cadre de cette réflexion stratégique à mener sur le devenir de ce corps.

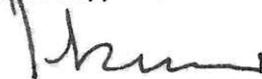
En ma qualité de tutelle de l'établissement, je vous relaie cette demande en considérant que plusieurs scénarios pourraient être étudiés, assortis de propositions d'éventuelles évolutions statutaires ou relatives à la gestion que ce soit en matière de recrutement, de formation initiale et continue, ou en en termes d'avancement de grade ou de promotion vers le corps des ingénieurs des travaux de la météorologie. Une attention particulière pourrait être accordée à l'inter-comparaison avec des corps analogues au niveau interministériel (possibilités de passerelles avec les autres corps de fonctionnaires de même niveau, valorisation des parcours extérieurs, recrutements directs auprès des personnels militaires...).

L'étude pourrait se conclure sur le scénario à privilégier décliné en propositions d'actions à mener, qui s'inscriraient alors dans le plan global de transformation de Météo-France. Cette réflexion pouvant avoir des effets, influences ou incidences, sur le projet de transformation de l'établissement actuellement en cours de mise en œuvre, sa remise d'ici l'été serait particulièrement appréciée.

Des éléments d'informations sur le corps des TSM sont joints à cet envoi afin de vous aider à mieux appréhender le sujet, sachant que mes services ainsi que Météo-France sont à votre entière disposition pour vous fournir tout élément souhaité et vous assister dans votre mission.

Merci par avance au CGEDD pour l'appui qu'il pourra apporter à Météo-France sur cette question d'importance

Le Commissaire général
au développement durable



Thomas LESUEUR